



La Roche Chalais, le 20 Novembre 2020

Motion du CA de l'EHPAD de La Roche Chalais

Le nouveau Conseil d'Administration, en grande partie issu statutairement des urnes à la suite des élections municipales de Mars 2020, s'est d'emblée questionné sur la situation de l'établissement, tant pour les résidents que pour les personnels.

Si la situation financière peut paraître saine, c'est aussi du fait de postes budgétisés mais non pourvus malgré appel à candidatures (exemple : médecin coordonnateur).

Cependant, la situation générale qui, nous le reconnaissons aisément, n'est pas seulement celle de l'établissement de La Roche-Chalais, nous questionne et nous préoccupe.

Les sous-effectifs nuisent grandement à la qualité des services auxquels chaque résident peut légitimement prétendre.

Nous voulons confirmer que l'accompagnement du grand âge et le soutien à l'autonomie relèvent d'objectifs que nous considérons comme fondamentaux. Mais les réformes actuelles sont, semble-t-il, loin de permettre ces objectifs.

Les personnels de notre établissement ne manquent ni de compétences ni de bonne volonté. Mais malgré cela, leur situation n'a cessé de se détériorer avec toutes les conséquences que les résidents subissent donc.

Le Conseil d'Administration réuni ce jeudi 19 Novembre 2020 :

- Demande qu'un état exhaustif des besoins soit établi avec l'ensemble des acteurs concernés, locaux comme institutionnels.
- Demande l'apport de moyens humains supplémentaires afin de renforcer les équipes, tant de jour que de nuit, par un apport budgétaire complémentaire conséquent et reposant sur l'état des besoins précités.

- Demande une revalorisation mensuelle des salaires de l'ensemble des personnels, les encourageant ainsi dans les délicates missions qui sont les leurs tout en reconnaissant le dévouement largement déployé.

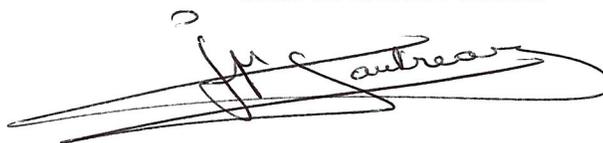
L'inquiétude qui est la nôtre doit être transformée en une réalité qui fait de chaque résident et de chaque personnel affecté à l'établissement des acteurs d'un bien être auquel chacune et chacun a droit, quel que soit son statut, sa place et son rôle dans l'établissement.

Pour le Conseil d'Administration,

Le président

Jean-Michel SAUTREAU,

Maire de La Roche-Chalais.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.M. Sautreau', with a large, sweeping flourish underneath.

Envoi de cette motion à :

- ARS Nouvelle Aquitaine
- Mr le Pdt du Conseil Départemental 24 Germinal PEIRO
- Mme et Mr les Sénateurs Marie-Claude VARAILLAS et Serge MERILLOUX
- Mr le Député Jean-Pierre CUBERTAFON
- Mme la Présidente du CVS Brigitte BAUDOU
- Mme la Représentante du Syndicat CGT de l'établissement Annabelle ALVES
- Mme la Représentante du Syndicat FO de l'établissement Céline BOISDRON

Affichage sur les panneaux de l'établissement pour information aux familles des résidents.